

La ville comme épreuve.

Compétences citadines et fabrication ordinaire du social

Appel à contributions pour la revue Sociologie et sociétés

Coordination : Lefranc Joseph^{a,b,c} et Brieg Capitaine^a

^a *École d'études sociologiques et anthropologiques, Université d'Ottawa*

^b *Département de sociologie, Faculté des sciences humaines, Université d'État d'Haïti*

^c *Centre haïtien de recherche en sciences sociales (CHARESSO)*

La vie sociale se produit à travers des conditions matérielles. La ville donne à ces conditions des formes spatiales que l'enquête sociologique peut identifier. Le logement, les infrastructures, les mobilités et l'espace public sont des lieux où des régulations prennent corps. Un marché de rue, un itinéraire quotidien, un réseau d'eau, une place accessible ou surveillée sont des sites où des individus et des groupes élaborent des accès, des services, des règles d'usage et des modes de cohabitation. Ces conditions sont distribuées de façon inégale. Un bail inaccessible, un contrôle policier ciblé, une infrastructure défaillante sont autant d'épreuves dont la signification diffère selon les positions sociales. La question directrice porte sur l'imbrication entre épreuves urbaines et compétences citadines. Les épreuves sont inscrites dans des structures (foncières, économiques, institutionnelles) qui précèdent les individus, et les compétences des acteurs participent à les façonner, à y répondre et à en produire de nouvelles. Saisir ces conditions comme des épreuves, entendues comme des défis historiquement constitués (se loger, se déplacer, accéder à des services, se faire une place), distribués de façon différenciée, auxquels il faut répondre avec les moyens disponibles (Martuccelli, 2006, 2010), permet d'articuler leur poids structurel et les réponses qu'elles appellent. Dans la ville, ces épreuves prennent des configurations identifiables, liées au foncier, à la sécurité, aux infrastructures, aux transports ou à la ségrégation, et les réponses se repèrent dans des pratiques et des récits que l'enquête sociologique peut documenter. Le numéro propose, à partir de recherches menées dans des contextes urbains contrastés, d'analyser comment des conditions de la vie en ville s'articulent aux expériences singulières et se transforment en apprentissages et en modalités d'action. Ces pratiques stabilisent des arrangements et des règles durables. Elles éclairent aussi la production de normes, les obligations mutuelles, les mécanismes de confiance et d'exclusion, ainsi que des socialisations politiques. Le concept de citadinité, forgé dans les études urbaines, permet de lier ces trois dimensions : conditions matérielles, savoir-faire et rapports à l'espace.

L'épreuve est un opérateur analytique de moyenne portée qui articule les structures et les expériences singulières. La *citadinité* est le pivot analytique du dossier. Travaillé en géographie et en sociologie urbaine depuis les années 1990 (Lussault et Signoles, 1996 ; Germain, 1997 ; Berry-Chikhaoui et Deboulet, 2000 ; Gervais-Lambony, 2003), le concept désigne l'ensemble des

compétences, des savoirs pratiques et des capacités d'appropriation par lesquels des individus et des groupes font la ville. La notion rejoint le « faire-ville » proposé par Agier (2015), qui, à partir d'ethnographies menées dans les marges urbaines de plusieurs continents, repense la ville depuis les citadins et les logiques sociales, politiques et culturelles qui la produisent. La cidadinité qualifie une relation active au milieu urbain. Elle engage la capacité de négocier sa place, de mobiliser des ressources, de contourner des obstacles et de projeter des usages dans l'espace. Un risque accompagne toutefois l'usage de la notion. Berry-Chikhaoui (2009) a montré comment les débats sur la cidadinité ont glissé vers des lectures normatives, où le terme servait à hiérarchiser les populations selon leur degré d'intégration supposée à un modèle d'urbanité légitime. Le dossier retient une autre orientation. La cidadinité sert ici d'outil d'enquête pour décrire quatre familles de compétences situées. La première a trait à la mobilité, avec des manières de circuler, de contourner et de temporiser. La deuxième porte sur l'ancrage et la production d'espace, avec des pratiques d'installation, d'autoconstruction, d'aménagement et de mutualisation des services. La troisième touche à l'accès aux infrastructures et aux services, avec des savoir-faire de maintien, de raccordement et d'organisation collective. La quatrième engage la présence et la visibilité, avec des manières d'occuper l'espace, de négocier la légitimité, de se rendre audible et de produire des alliances. Le couplage entre *épreuve* et *compétence* constitue le fil de cohérence du numéro. Les contributions devront identifier une épreuve urbaine observable et les compétences mobilisées pour y répondre. Elles devront aussi préciser les mécanismes qui distribuent l'accès, la légitimité et la protection dans l'espace.

Le dossier s'inscrit en dialogue avec le numéro « Villes contemporaines et recompositions sociopolitiques » publié par la revue en 2013 (vol. 45, n° 2, sous la direction de L. Guay et P. Hamel). Les contributions analysaient les transformations urbaines à travers les représentations sociales, les projets d'aménagement et la gouvernance métropolitaine, avec des terrains situés en France, au Québec et au Brésil. Le présent dossier partage le souci de penser les recompositions des villes contemporaines par les outils de la sociologie. Le point d'observation se déplace. Il porte sur les pratiques ordinaires et les compétences cidadines pour comprendre comment la ville se fabrique au quotidien. La focale géographique s'élargit à des terrains africains, caribéens, latino-américains et asiatiques, et elle inclut des villes du Nord dans une perspective de comparaison raisonnée (Robinson, 2006). Des situations d'informalité, de souveraineté fragilisée ou de catastrophe entrent dans le périmètre du dossier. Elles y côtoient des contextes de métropolisation consolidée, de gentrification ou de régulation institutionnelle forte. L'attention porte aussi sur les micro-régulations (contrôle, surveillance, disqualification) qui organisent la légitimité spatiale, ainsi que sur les cultures urbaines comme vecteurs d'appropriation et de visibilité. La cidadinité, entendue comme ensemble de compétences situées, invite à revoir les catégories d'action collective et de gouvernance, en prenant au sérieux les initiatives communautaires et les arrangements de la société civile qui questionnent les formes institutionnalisées de régulation ordinaire de la ville et participent à ses transformations. La question directrice du numéro peut se formuler ainsi : que nous apprend la ville sur la manière dont des individus, depuis des positions inégales, produisent

à la fois un espace praticable et des formes de lien, de régulation et de hiérarchie qui constituent la trame du social ?

Axes du numéro

Axe 1. Épreuves d'ancrage et compétences de l'habiter

Se loger, s'installer et accéder aux services de base sont des épreuves que la ville distribue de façon inégale. Des règles foncières, des normes d'occupation, des infrastructures sélectives et des procédures administratives tracent des frontières d'accès au logement, aux réseaux et aux espaces de vie quotidienne (Lefebvre, 1974). Le coût prohibitif d'un loyer, la criminalisation de l'habitat auto-construit, la fermeture d'un point d'eau collectif ou la complexité d'un dossier de demande de logement social constituent des épreuves qui pèsent différemment selon la classe, l'origine, le genre, l'âge ou le statut migratoire. L'axe porte sur les compétences que des individus et des groupes mobilisent pour y répondre : autoconstruire un quartier, aménager un espace de vie, bricoler un raccordement, mutualiser l'accès à l'eau ou à l'énergie, naviguer des guichets administratifs, former des coalitions locales autour du logement, mobiliser des solidarités de voisinage (Berry-Chikhaoui et Deboulet, 2000 ; Nédélec, 2017). Une même personne peut avoir bâti sa maison dans une ville du Sud et louer un appartement dans une métropole du Nord ; les deux situations engagent des compétences d'ancrage spécifiques, ajustées à des cadres juridiques, économiques et relationnels distincts (Sassen, 2009). Les contributions attendues articuleront une épreuve d'ancrage identifiable et les compétences mobilisées pour y faire face, en précisant les acteurs, les lieux, les règles en jeu et les relations sociales que ces compétences engendrent. Les articles pourront porter sur l'autoconstruction, l'accès au logement formel et informel, les économies populaires, les réseaux d'entraide, les initiatives citoyennes d'aménagement, ainsi que sur les effets de la financiarisation foncière. Le genre, le statut migratoire et les âges de la vie seront traités comme des dimensions transversales qui modulent l'exposition aux épreuves d'ancrage et l'accès aux ressources.

Axe 2. Épreuves de mobilité et compétences de circulation

Se déplacer dans la ville engage des épreuves liées au contrôle, au filtrage et à la hiérarchisation des mouvements. L'absence de desserte dans un quartier périphérique, le coût du transport, la surveillance policière des itinéraires ou la violence urbaine qui redistribue les espaces praticables (Villarreal, 2024) sont autant de contraintes qui pèsent sur la capacité de circuler. L'axe porte sur les compétences que des individus et des groupes développent pour répondre à ces épreuves : tracer des itinéraires, contourner des obstacles, temporiser, éviter des zones, négocier des passages. Ces compétences s'observent dans la navigation d'un réseau de transport informel à Kinshasa, Mumbai ou Port-au-Prince comme dans l'usage quotidien du bus ou du train urbain à Ottawa, dans l'évitement de la carte scolaire pour accéder à une meilleure école comme dans les tactiques de déplacement en contexte de violence urbaine. Les contributions attendues articuleront une épreuve

de mobilité identifiable et les compétences de circulation mobilisées pour y faire face. Les articles pourront porter sur la ségrégation des déplacements, le contrôle des mobilités, les systèmes de transport informel, les relocalisations forcées et leurs effets sur les itinéraires, ainsi que sur les stratégies d'évitement et de contournement dans des contextes urbains contrastés. L'axe invite aussi à décrire les relations sociales que ces compétences de circulation engendrent : solidarités d'itinéraire, règles tacites de cohabitation dans les transports, hiérarchies d'accès aux réseaux de mobilité.

Axe 3. Épreuves de visibilité et compétences de présence

Occuper l'espace public, s'y faire reconnaître et y durer sont des épreuves qui engagent des normes de respectabilité, entendues comme des critères par lesquels certaines présences sont admises et d'autres disqualifiées selon la classe, le genre, l'âge ou l'apparence. Cet axe porte sur les pratiques culturelles (musique, arts de rue, sport, fêtes, usages numériques) comme opérations de présence et de légitimation par lesquelles des groupes minorisés négocient leur place dans la ville. Ces pratiques engagent des conflits observables. Un concert de rue toléré ou réprimé, une occupation festive d'un parc, un usage du skateboard dans un centre-ville gentrifié mettent en jeu la tension entre visibilité et invisibilisation. L'axe attend des contributions qui articulent une épreuve de visibilité identifiable et les compétences de présence mobilisées pour y répondre, en décrivant les acteurs, les régulations et les instruments de contrôle impliqués. Les analyses pourront s'appuyer sur des cadres portant sur la politisation ordinaire (Bayat, 2000), l'assemblée et le droit d'apparaître (Butler, 2015), ou les tactiques d'appropriation (De Certeau, 1980). L'enquête portera sur les mécanismes sociaux rendus visibles par ces scènes, en particulier les logiques de reconnaissance, les hiérarchies de respectabilité et les modalités de cohabitation dont l'analyse éclaire, à l'échelle de la société, la manière dont des groupes accèdent à une place et à une légitimité.

Contributions attendues

Les contributions pourront relever de l'ethnographie, de la socio-histoire, de l'analyse comparative ou de méthodes mixtes. Les études quantitatives sont aussi les bienvenues, à condition qu'elles s'appuient sur des données situées et qu'elles décrivent des mécanismes observables. Les articles devront articuler une épreuve urbaine identifiable (foncière, sécuritaire, infrastructurelle, réglementaire ou liée à une situation de crise) et les compétences mobilisées pour y répondre, par exemple des pratiques d'appropriation, des tactiques, des coalitions, la production de services ou l'élaboration de règles d'usage. Les textes préciseront ce que le cas étudié permet de comprendre à partir du terrain, par exemple la production de règles, les obligations mutuelles, les modalités d'inclusion et d'exclusion, les recompositions de l'action collective au contact des initiatives communautaires, ou des apprentissages politiques. Les propositions indiqueront, lorsque c'est pertinent, comment le genre, le statut migratoire et les âges de la vie modulent l'exposition aux épreuves, les marges de mobilité et les conditions de présence publique. Des travaux sur le genre, les violences et les espaces publics peuvent servir de point d'appui à cette analyse (Lieber, 2008).

Calendrier

Les propositions comprenant un titre, un résumé (env. 500 mots) et une courte biographie (env. 150 mots) doivent être envoyées aux coordonnateurs du numéro, Lefranc Joseph (ljooseph@charesso.org) et Brieg Capitaine (brieg.capitaine@uottawa.ca), avant le **1er septembre 2026**.

Les personnes dont les propositions auront été retenues seront avisées au plus tard le **1er novembre 2026**.

Les articles complets (entre 50 000 et 75 000 signes, espaces et références comprises) devront être soumis avant le **1er mars 2027**.

Publication prévue : **automne 2027**.

Les articles pourront être rédigés en français, en anglais ou en espagnol.

Références

- Agier, M. (2015). *Anthropologie de la ville*. Paris : Presses universitaires de France.
- Bayat, A. (2000). From 'Dangerous Classes' to 'Quiet Rebels': Politics of the Urban Subaltern in the Global South. *International Sociology*, 15(3), 533–557.
<https://doi.org/10.1177/026858000015003005>
- Berry-Chikhaoui, I. (2009). Les notions de citoyenneté et d'urbanité dans l'analyse des villes du Monde arabe. Essai de clarification. *Les Cahiers d'EMAM*, (18), 9–20.
<https://doi.org/10.4000/emam.175>
- Berry-Chikhaoui, I. et Deboulet, A. (dir.). (2000). *Les compétences des citoyens dans le Monde arabe. Penser, faire et transformer la ville*. Paris : Karthala ; Tunis : IRMC ; Tours : URBAMA.
- Butler, J. (2015). *Notes Toward a Performative Theory of Assembly*. Cambridge : Harvard University Press.
- Caldeira, T. (2000). *City of Walls: Crime, Segregation, and Citizenship in São Paulo*. Berkeley : University of California Press.
- Collectif Rosa Bonheur. (2019). *La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*. Paris : Amsterdam.
- De Certeau, M. (1990 [1980]). *L'invention du quotidien, Tome 1 : Arts de faire*. Paris : Gallimard.
- Fassin, D. (2011). *La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*. Paris : Seuil.
- Germain, A. (1997). Citoyenneté ou citoyenneté ? Montréal ou les dilemmes d'une ville pluriethnique. *Géographie et cultures*, (26), 95–108.

- Gervais-Lambony, P. (2003). *Territoires citadins : 4 villes africaines*. Paris : Belin.
- Graham, S. et Marvin, S. (2001). *Splintering Urbanism: Networked Infrastructures, Technological Mobilities and the Urban Condition*. London : Routledge.
<https://doi.org/10.4324/9780203452202>
- Guay, L. et Hamel, P. (dir.). (2013). Villes contemporaines et recompositions sociopolitiques. *Sociologie et sociétés*, 45(2), 5–338.
- Harvey, D. (2015). *Villes rebelles. Du droit à la ville à la révolution urbaine* (trad. O. Demange). Paris : Buchet-Chastel.
- Holston, J. (2008). *Insurgent Citizenship: Disjunctions of Democracy and Modernity in Brazil*. Princeton : Princeton University Press. <https://doi.org/10.1515/9781400831562>
- Lefebvre, H. (1974). *La production de l'espace*. Paris : Anthropos.
- Lieber, M. (2008). *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*. Paris : Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.liebe.2008.01>
- Lussault, M. et Signoles, P. (dir.). (1996). *La citadinité en questions*. Tours : URBAMA/MSV.
- Martuccelli, D. (2006). *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*. Paris : Armand Colin.
- Martuccelli, D. (2010). *La société singulariste*. Paris : Armand Colin.
- Massey, D. (1994). *Space, Place, and Gender*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Nédélec, P. (2017). De nouveaux mots pour de nouvelles modalités de fabrique de la ville ? Initiatives citoyennes d'aménagement des espaces publics. *L'Information géographique*, 81(3), 94–107. <https://doi.org/10.3917/lig.813.0094>
- Robinson, J. (2006). *Ordinary Cities: Between Modernity and Development*. London : Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203506554>
- Roy, A. (2005). Urban Informality: Toward an Epistemology of Planning. *Journal of the American Planning Association*, 71(2), 147–158.
<https://doi.org/10.1080/01944360508976689>
- Sassen, S. (2009). *Critique de l'État. Territoire, Autorité et Droits, de l'époque médiévale à nos jours*. Paris : Demopolis.
- Simone, A. (2004). *For the City Yet to Come: Changing African Life in Four Cities*. Durham : Duke University Press. <https://doi.org/10.1215/9780822386247>
- Villarreal, A. (2024). *The Two Faces of Fear: Violence and Inequality in the Mexican Metropolis*. New York : Oxford University Press.
<https://doi.org/10.1093/oso/9780197688007.001.0001>
- Wacquant, L. (2007). Territorial stigmatization in the age of advanced marginality. *Thesis Eleven*, 91(1), 66–77. <https://doi.org/10.1177/0725513607082003>